



OCTOBRE 2017

Projet pédagogique de l'ALSH

Lay Saint
Christophe



I. Description de l'accueil

L'accueil de loisirs extra-scolaire est organisé par la mairie de Lay Saint Christophe. Il est déclaré sous le numéro «0540530AP000217», de Jeunesse et Sport.

Organisateur : Mairie de Lay Saint Christophe.

Adresse : Mairie de Lay Saint Christophe, Place Emile-Conte, 54690 LAY SAINT CHRISTOPHE - *Téléphone* : 03 83 22 80 21

Public : Les enfants âgés de 3 ans à 12 ans

Date : lundi 23 au vendredi 27 octobre 2017

Locaux et capacité d'accueil : L'accueil de loisirs s'organise à la salle multi-activités et à la Salle rose, 1 rue Jules Ferry, 54690 Lay Saint Christophe

II. Projet éducatif de la commune

- Conserver un lien étroit avec la famille, en travaillant dans le milieu environnant, cadre quotidien, familial et familial de l'enfant, en profitant de ses avantages mais aussi de ses inconvénients.
- Développer au maximum l'autonomie de l'enfant en lui laissant le choix de ses activités, en le responsabilisant.
- Favoriser la socialisation de l'enfant, en lui faisant découvrir la nécessité des règles de vie.
- Privilégier l'activité éducative, enrichissante, attractive et inhabituelle. Que l'activité ne soit pas seulement un moyen pour occuper l'enfant, mais qu'elle réponde à une nécessité et satisfasse ses attentes.

III. Intentions éducatives de l'équipe

« Il s'agit de laisser les enfants émettre leurs propres hypothèses, faire leurs propres découvertes, éventuellement constater et admettre leurs échecs mais aussi parvenir à de belles réussites dont ils peuvent se sentir les vrais auteurs » Célestin Freinet.

« L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais une source que l'on laisse jaillir. »
Maria Montessori

Le dialogue, clé du bon fonctionnement entre parents, professionnels et enfants

Les rapports entre tous les acteurs de l'accueil de loisirs sont régis par la notion de dialogue, qu'il s'agisse du dialogue entre les parents et les professionnels autour de l'enfant permettant une continuité du lien maison-accueil de loisirs, de l'accompagnement à la parentalité, ou du dialogue entre professionnels relatif à la réflexion sur leurs pratiques.

Il s'agit aussi de l'échange entre les parents et l'accueil de loisirs : une possibilité de rencontres et d'échanges autour de différents projets/sorties qui sont organisés au cours de l'accueil.

Les professionnels sont les premiers garants de l'application du projet pédagogique par leurs connaissances et leurs qualifications. Le dialogue entre parents et professionnels sur la vie de l'accueil de loisirs permet de renforcer le savoir-faire, la compétence et les connaissances théoriques des membres de l'équipe. La collaboration harmonieuse des parents et des professionnels donne lieu à un enrichissement mutuel. Les professionnels sont ouverts aux propositions des parents concernant la vie de l'accueil de loisirs. Les parents apportent un œil neuf, des idées, des projets et permettent un échange dynamique.

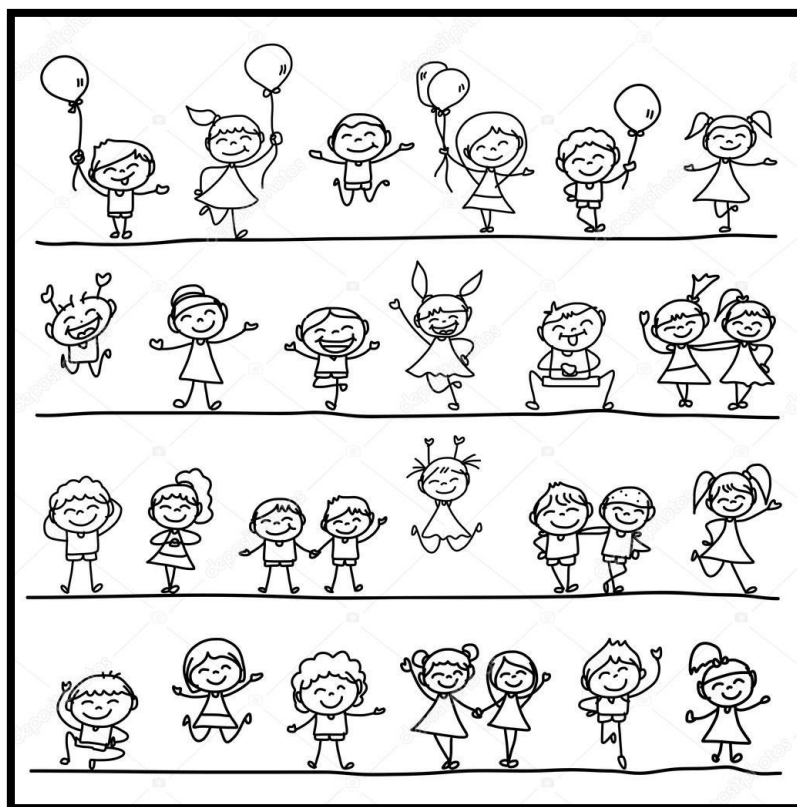
Favoriser la construction identitaire et la socialisation de l'enfant

La pédagogie que nous proposons est une éducation globale, qui ne hiérarchise pas les différents domaines éducatifs qu'ils soient intellectuels, artistiques, physiques, manuels ou sociaux. La vie en collectivité permet l'apprentissage de la vie sociale et une attention particulière est portée à la résolution des conflits. Les enfants sont encouragés, dans la mesure où leur sécurité est garantie, à trouver seuls des solutions ou des compromis en cas de frustration ou désaccord.

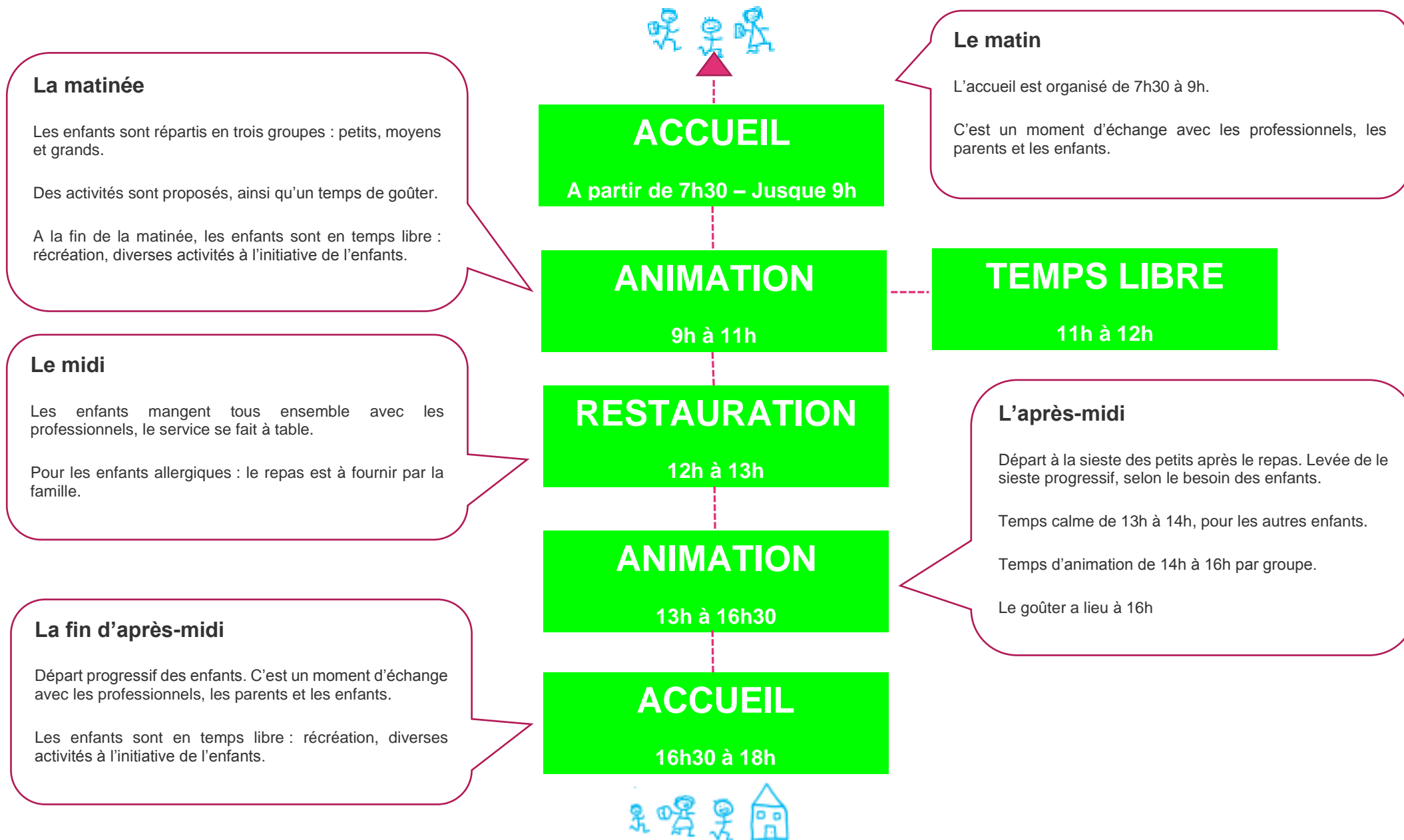
L'accueil de loisirs défend des valeurs d'ouverture afin de permettre à chacun, enfant et adulte, de s'épanouir en toute confiance : il est ouvert à la différence et au handicap ; enfin il porte une attention particulière à proposer un environnement 'non genré' pour les enfants.

Des pratiques respectueuses de l'environnement

L'accueil de loisirs s'engage à tendre vers des pratiques respectueuses de l'environnement, à adopter autant que possible une attitude écoresponsable : repas bio et de saison, tri des déchets, consommation d'énergie responsable, etc.



IV. La journée de mon enfant



V. L'évaluation du projet pédagogique

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien du périscolaire en référence aux orientations éducatives de la commune. Tout au long de l'accueil, les objectifs fixés par les professionnels seront évalués de façon régulière notamment lors des réunions de l'équipe.

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du périscolaire et du projet :

- Est-ce que les animations prévues ont été réalisées ?
- Étaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ?
- Est-ce que les activités ont été terminées ?
- Les horaires ont-ils été respectés ?

Le projet pédagogique est une méthode qui permet de passer de l'idée à l'action, qui permet de décliner les objectifs éducatifs en intentions éducatives et par conséquent de réaliser un projet d'animation. Celui-ci est donc l'outil principal employé par l'équipe pour choisir des ateliers puis déterminer une progression sur le cycle. Il peut s'enrichir de sorties à l'extérieur en relation avec le thème mais également d'intervenants professionnels pouvant apporter leur technicité. Enfin, le projet d'animation peut être finalisé par un événement fort, un spectacle, une exposition, un journal, si possible ouvert aux familles pour valoriser l'implication des enfants.

VI. Les professionnels

Les professionnels entretiennent entre eux un dialogue continu sur leurs pratiques afin que celles-ci puissent évoluer, se perfectionner, répondre à de nouveaux besoins. Il n'y a pas de pratiques figées, mais un souci constant de s'informer, de se former, de réfléchir collectivement ou grâce à des interventions extérieures sur ces pratiques. Ce dialogue est à la fois interne, grâce notamment aux réunions d'équipe et la documentation.

LA DIRECTRICE

LES ANIMATRICES

La directrice assure un rôle moteur sur le plan éducatif et pédagogique. Elle est garante du respect et de l'application du projet pédagogique. Elle connaît la vie quotidienne de l'accueil et suit l'évolution de chacun des enfants en collaboration avec le reste de l'équipe. Elle assure la sécurité des enfants, repense l'aménagement de l'espace si besoin, met en place des projets après concertation avec les autres professionnelles. Elle propose des activités aux enfants dans le respect du projet pédagogique.

JACQUET Emilie

Les animatrices assurent un suivi quotidien des enfants et sont amenées à les accompagner tout au long de la journée. Elles travaillent dans le respect du projet pédagogique en proposant des activités aux enfants et en ayant un contact direct avec les familles.

PHILIPPE Mona

POIROT Chloé

VII. Projet d'animation

En réunion d'équipe, les professionnels conçoivent ensemble le projet d'animation. Le projet d'animation est établi avec une thématique commune : « Les détectives ». Le programme d'animation est organisé par groupe, dans l'objectif de s'adapter aux mieux aux enfants.